



HAL
open science

La ruralité au XXI^e siècle : mort ou renaissance ?

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. La ruralité au XXI^e siècle : mort ou renaissance ?. La Géographie : terre des Hommes, 2019, 2 (1573), pp.12-19. 10.3917/geo.1573.0012 . halshs-02175753

HAL Id: halshs-02175753

<https://shs.hal.science/halshs-02175753v1>

Submitted on 3 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La ruralité au XXI^e siècle : mort ou renaissance ?

Par Gérard-François Dumont
Professeur émérite, Sorbonne université

La messe semble dite. Ne reste plus que le choix d'un *requiem* pour une ruralité dont plusieurs paradigmes annoncent la mort certaine. Le premier affirme l'effondrement de l'emploi dans la ruralité puisque le nombre des exploitants agricoles, sous l'effet du progrès technique permettant la hausse de la productivité, connaît un déclin qui semble sans fin. Il en résulte un syllogisme implicite :

Prémisse majeure : l'espace rural est agricole.

Prémisse mineure : l'agriculture ne crée plus d'emplois.

Conclusion : le monde rural n'est pas créatif d'emplois.

De ce qui précède découle un deuxième paradigme, l'exode rural. Il engendre un inévitable dépeuplement de la ruralité, d'autant qu'il pénalise doublement la campagne. Car le déficit migratoire entraîne aussi le déficit naturel, puisque les jeunes adultes en âge de procréer qui quittent la ruralité réduisent par là même le nombre potentiel de naissances et accroissent de manière mécanique le poids des personnes plus âgées et donc la proportion de personnes susceptibles de décéder.

Le troisième paradigme qui plaide pour la mort de la ruralité est celui d'une urbanisation inévitablement continue. En France, avant 2010, le zonage en aires urbaines de l'Insee distinguait un « espace à dominante rurale » et un « espace à dominante urbaine ». Depuis 2010, la mort de la ruralité est actée dans le nouveau zonage en aire urbaine qui a supprimé l'adjectif « rural ». Il n'existe plus qu'un résidu géodémographique ne réunissant que 4,7 % de la population de la France, la catégorie de « communes isolées hors influence des pôles ».

La métropolisation, soit la concentration des hommes et des activités dans les villes les plus peuplées, est le quatrième paradigme explicatif de l'enterrement de la ruralité. D'abord, la montée du secteur tertiaire, devenu très largement le secteur le plus pourvoyeur d'emplois, se traduit par des créations d'emplois profitant essentiellement aux territoires métropolitains. Ensuite, face à la diversité croissante des métiers et à la

Page précédente : le bourg de Crest, dans la Drôme. © Roger Cannon, Alamy



Ci-dessus, le village de Saint-Bonnet-Le-Froid, entre Velay et Vivarais. D.R.

mobilité professionnelle souhaitée ou contrainte, des ménages se domicilient sur les marchés de l'emploi les plus larges, ce qui avantage les métropoles. Enfin, la montée de l'espace-monde exige pour les entreprises des connexions multimodales à ce dernier, par exemple par le biais d'aéroports internationaux ou de bandes passantes toujours plus élevées dans les réseaux numériques, ce qui favorise justement les métropoles, où de tels équipements sont rapidement amortissables et donc, rentables.

Mais ces paradigmes sont-ils d'une incontestable véracité ? En premier lieu, est-il certain que la ruralité ne puisse créer des emplois ? D'une part, le poids dans l'emploi de l'agriculture devrait être mesuré non seulement par celui des exploitants agricoles, qui a effectivement fortement diminué, mais par l'ensemble des emplois induits par l'activité de ces agriculteurs. D'autre part, certains territoires ruraux, comme la Vendée ou la Mayenne, ont su créer des industries à la campagne offrant des emplois. Et, dans de nombreux territoires ruraux français, des initiatives se traduisent par des créations d'emplois, y compris dans des lieux où la poursuite du déclin semblait inévitable, à l'exemple d'Espelette ou de Saint-Bonnet-le-Froid.

Quant à l'expression « exode rural », qui a partout fait florès, y compris dans de très nombreux livres universitaires, elle est incorrecte et véhicule un sentiment fataliste non nécessairement attesté. En effet, les dictionnaires définissent clairement le terme « exode » comme une fuite de populations quittant un territoire sous la contrainte, pour protéger leurs vies. Et il faut bien constater une inversion migratoire dans de nombreux territoires ruraux. Des départements dont le solde migratoire avait été constamment négatif pendant un siècle et demi, comme la Creuse, le Cantal ou l'Aveyron ont retrouvé un solde migratoire positif. Et ce dernier ne tient pas seulement à la venue de retraités, mais également d'actifs.

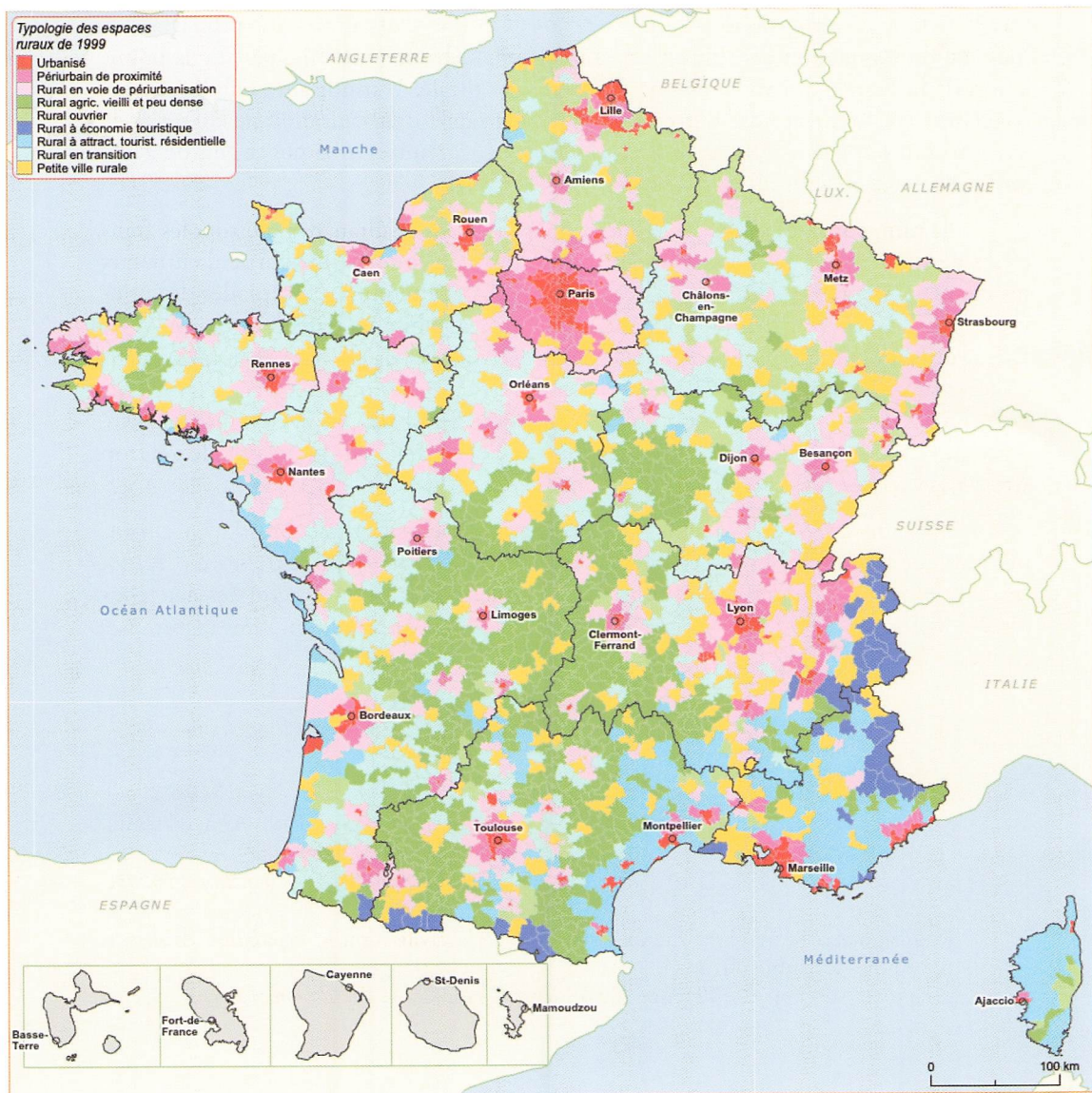
Concernant le paradigme de l'urbanisation continue, il est fortement à relativiser pour deux raisons. D'une part, il s'explique en partie par le fait que l'État donne davantage de moyens aux grandes villes : il faut constater une géographie de plus en plus centralisée de la fonction publique et, sur le plan financier, la dotation forfaitaire globale de fonctionnement par habitant est double dans une grande ville par rapport à celle d'une petite commune rurale. D'autre part, la croyance en un niveau d'urbanisation





Récolte de la lavande en Provence

© Shutterstock



La typologie des espaces ruraux en 1999, d'après le CGET.

source : SEGESA

© CGET 2018 - IGN GéoFla

fort élevé tient à l'utilisation par l'Insee de concepts – unité urbaine et aire urbaine – qui majorent la population urbaine en classant comme urbains toute une part de la population de la France qui vit dans une morphologie rurale. L'insuffisante fiabilité de ces concepts a été confirmée par Eurostat qui affiche un taux d'urbanisation de la France de 41,7 % alors que l'Insee affiche 77 % selon le zonage en unités urbaines et plus de 95 % selon le zonage en aires urbaines !

Enfin, sur la question de la métropolisation, les résultats des métropoles françaises ne sont pas nécessairement meilleurs et, lorsqu'ils le sont, une partie d'entre eux résultent du « dopage » décidé par l'État, profitant par exemple aux capitales des nouvelles grandes régions. Ensuite, la concentration des habitants dans les grandes villes s'avère de moins en moins un souhait des Français comme cela est attesté par le fort déficit migratoire de l'agglomération de Paris ou par les enquêtes qui montrent le pourcentage élevé de Franciliens voulant quitter la région capitale avec, parmi eux, une majorité écartant l'idée de se réinstaller dans une grande ville, car rejetant un rythme de vie trop stressant et recherchant une meilleure qualité de vie.

En conséquence, notamment si les gouvernements français, finissant par comprendre que la richesse de la France tient à l'étendue et à la diversité de ses territoires, cessent de sur-favoriser les grandes villes au détriment de la ruralité, cette dernière peut aussi renaître au XXI^e siècle, chemin d'ailleurs déjà pris par de nombreuses communes rurales.

Pour aller plus loin

Gérard-François Dumont, *Les territoires français. Diagnostic et gouvernance*, Paris, Armand Colin, 2018.

« Pour analyser la ruralité, balayer les paradigmes dominants », *Cahiers de la fonction publique*, n° 356, juin 2015.

Valérie Jousseume, « Les espaces ruraux et l'avenir de la civilisation », *Population & Avenir*, n° 740, novembre-décembre 2018.

Laurent Rieutort, « La ruralité en France : des potentiels oubliés ? », *Population & Avenir*, n° 731, janvier-février 2017.

La Géographie

Terre des Hommes

N° 1573 avril-mai-juin 2019

Ruralités françaises